

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURASSON  
SEANCE DU 02 FEVRIER 2024  
N° 20240202-09

Nombres de Membres  
En exercice : 11  
Nombres de présents : 7  
Date de convocation : 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux du mois de février, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à vingt heure trente, sous la présidence de Madame Céline GINIEIS, Maire.

**Sont présents :** Madame Brigitte ALINGRIN, Monsieur Julian GRACIA, Madame Céline GINIEIS, Madame Monique GUIRAUD, Monsieur Xavier GOLIEZ, Monsieur Claude SEBE, et Madame Laurie TARU

**Représentés :** Monsieur Nicolas CAMBON par Madame Céline GINIEIS

Monsieur Francis CULIE par Monsieur Claude SEBE

Madame Julie DELAIR par Madame Laurie TARU

**Excusés :** -

**Absents :** Madame Nadège CABANES

**Secrétaire de séance :** Madame Laurie TARU

**Objet : Demande de subvention au Département pour le confortement du talus du cimetière de Murasson**

La commune de Murasson souhaite accélérer le maintien de son patrimoine et prépare un plan de financement qui permettra de financer en partie le confortement du talus du cimetière de Murasson.

Madame le Maire propose donc au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions mobilisables auprès des partenaires institutionnels concernés.

Le plan de financement prévisionnel se décompose de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES		
Confortement du talus du cimetière	Coûts H.T	Financeurs	En %	Montants H.T
Maitrise d'œuvre pour les travaux : SAGE	19 747.50€	Département	40%	57 373.33€
Géomètre M JAUDON	2 300€	Autofinancement	60%	86 059.99€
Travaux estimés par Aveyron Ingénierie	120 000€			
Mission d'assistance à la maitrise d'ouvrage Aveyron Ingénierie	990€			
Constat d'huissier	395.83€			
TOTAL	143 433,33€	TOTAL	100%	143 433,33€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le plan de financement et la demande des subventions susvisées ;

**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter les subventions et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Céline GINIEIS

